

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 Octobre 2018

Présents Mmes Mrs : Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Esther VACHOUX - Pierre MORETTI – Marjorie BOISIER –DUVERNEY – Sylvia DUSONCHET
Absents excusés : Mr Vincent MOREAU (pouvoir à Mme Marjorie Boisier-Duverney) Mr. Serge JACQUEMOUD _ Mr. Jacky DURET – Mme Maryse MICHALAK (pouvoir à Mme Régine Remillon) – Mme Jannick GRANIER (pouvoir à Mr. Marc Bléteau)
Absents : Mme Marylène DAIGUEORTE - Mr Kévin GRASSONE – Mme Sonia TAGLIOLI.

1) Madame Le Maire informe le conseil que Mr. Luc RODET et Mme Nolwenn CHAVAN nouvellement installés en qualité de conseillers municipaux ont adressé leur démission. Mr Kévin GRASSONE et Mme Sonia TAGLIOLI suivants immédiats ont été installés en qualité de conseillers municipaux.

2) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 Août 2018, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Madame Le Maire expose à l'assemblée que suite au refus de demande d'admission en non-valeur de taxes d'urbanismes non payées (conseil du 04/06/2018), le comptable public est dans l'impossibilité de poursuivre le recouvrement car ne disposant plus d'action. Le conseil accepte l'admission en non-valeur qui constitue donc une décision de nature comptable et non juridique, n'emportant pas d'annulation de la dette.

4) Le conseil prend bonne note que la délibération (conseil du 04/06/2018) ayant pour objet « régularisation emprises foncières concernant chemins ruraux au lieu-dit Chez Vachoux entre les consorts Polliand et la commune d'Arbusigny » doit être reformulée conformément au nouveau document d'arpentage.

5) Le Conseil approuve le plan de financement concernant les travaux du SYANE « Route de La Muraz » : Electricité (mise en souterrain réseau et branchements) – Eclairage Public et le réseaux de télécommunications pour un montant global estimé à 115 534 € avec une participation communale s'élevant à 69 787 € y compris frais généraux.

6) Le conseil autorise Madame Le Maire à conclure la convention d'adhésion au service de Médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de la fonction publique.

7) Suite à la demande d'un groupement de familles souhaitant disposer du chalet des Bornes les mercredis après-midi afin d'organiser des activités pour les enfants, le conseil fixe le tarif de la location à 20 €/après-midi.

8) Le conseil accepte les devis suivants :

Travaux Chemin de Chez Pérou (pour éviter problème d'inondation Chez Grillet) Ent. Maulet TP : 3 115 € HT

Distributeur d'essuie-mains + distributeurs papier W.C.+ Cendriers-corbeilles rurales (Ets. Vachoux) : 815,32 € H.T.

A l'occasion de la commémoration du Centenaire 14-18 : commande d'un ouvrage ludique et pédagogique « Le Petit Quizz de la Grande Guerre » qui sera remis aux enfants du CP au CM2 ((Editions Pierre de Taillac) : 714 €

9) Dates à retenir : Le 21 Octobre : Goûter des Aïnés

27 et 28 Octobre : Salon des Créateurs « Fée Mains » par l'association ACTION à la salle des fêtes d'Arbusigny.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art.R121-9.

Le secrétaire de séance

Maire

Marie BAUD

Régine REMILLON